

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2025, le vingt-quatre juin, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 51 Présents : 28 Votants : 32	Date de convocation : 17 juin 2025 Référence : 04_CS_24_06_25
---	---

Délégués TITULAIRES présents : M. DESCHAMPS Maurice, M. BELDA José, M. BOURGEADE Christophe, M. MACIAN Aurélio, M. RAYMOND Vincent, M. SALLES Daniel, Mme BAUVY Sylvie, M. BELNOU Jean-Bernard, M. BOURDOULEIX Roger, Mme DELARBRE Suzanne, M. DERRE Joël-Michel, M. DUARTE Bruno, M. DUMAS Daniel, Mme DUTHEIL Bernadette, M. GABRILLARGUES Camille, M. GRIVET Jean-Yves, M. JAFFEUX Nicolas, M. LEY Pierre, M. PERRIER Cédric, M. PIREYRE Éric, M. PIREYRE Jérôme, M. PLEYBER Philippe, M. RAMOS Jean-Louis, Mme VAQUIER Martine,

Délégués TITULAIRES excusés : Mme BLANZAT-LERNOULD Myriam, M. CHARLAT Jean-Michel, Mme DUCHALET Céline, Mme FAURE Monique, M. GIRARD Christian, M. GOURMELEN Didier, M. ONDET Jean-Michel, Mme QUINTON Amalia, M. SAUNON Laurent, M. SCHAAL Philippe, M. SEVILLA Paul,

Délégués TITULAIRES absents : M. BUGUELLOU Gérald, Mme CARDONA Nathalie, M. DA SILVA Carlos, M. DUCHE Dominique, M. DUMONT Fabrice, M. GENDRE Lionel, Mme LAROUDIE Fabienne, M. LEON Bernard, Mme VESSIERE Martine, M. VIAL Christophe.

Délégués SUPPLEANTS présents : Mme GENESTOUX Jeanne Odette, M. GUINARD Franck,

Procurations : Mme FAURE à M. DESCHAMPS - M. GOURMELEN Didier à M. DUMAS Daniel, M. SCHAAL Philippe à M. BELDA,

N°04_CS_24_06_25

Objet : Achat d'un terrain pour la création d'une station d'épuration pour les villages d'Oriol, La Pillayre, Les Cohériers à Montmorin.

La commune de MONTMORIN a demandé au SIAREC de collecter les eaux usées des villages d'Oriol, La Pillayre et du lieu-dit Les Cohériers et de créer une station d'épuration pour traiter l'ensemble des effluents domestiques de ce secteur.

Il est nécessaire d'acquérir un terrain privé pour l'installation de la station d'épuration. La parcelle concernée est la parcelle cadastrée ZB90 située sur la commune de Montmorin et appartenant à monsieur Dailloux Bernard. Le montant proposé pour l'achat du terrain est de 10 000 euros.

Après avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Syndical

DECIDE

- **d'accepter** l'offre proposée par le propriétaire,
- **d'autoriser** le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le **25 juin 2025**,

Le Président,
Maurice DESCHAMPS

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Vincent

